

MONTLUÇON

Permès de chasse. — Pendant l'année 1897, il a été délivré par le sous-préfet de Montluçon 1,329 permis de chasse contre 1,290 en 1896.

Accident. — Ces jours derniers, un chef d'équipe de l'usine Saint-Jacques nommé Gilbert Lacroix, âgé de 29 ans, a été blessé à l'atelier de finissage des blindages dans les circonstances suivantes :

Comme il passait à côté du volet d'un burin, un copeau, projeté par-dessus le volet, atteignit Lacroix à la paupière inférieure gauche, lui occasionnant une plaie contuse qui entraîna une incapacité de travail de quarante jours au moins.

DÉSERTINES

Mort subite. — Mardi soir, le sieur P..., âgé de 60 ans, vint de prendre son repas comme à l'ordinaire. Tout à coup il s'affaissa. Il venait d'être frappé d'une congestion cérébrale et malgré les soins que lui prodiguèrent sa femme et sa fille, il rendait le dernier soupir quelques instants après.

P... était un ancien ouvrier de la compagnie de St-Gobain ; il venait d'être retraité depuis trois mois environ.

CÉRILLY

Légion d'honneur. — Notre concitoyen, M. Vaché, capitaine d'artillerie breveté, officier d'ordonnance du général commandant la place de Paris, est proposé pour la Légion d'honneur.

COSNE-SUR-LOIRE

La Foire. — De notre correspondant : On craignait que la pluie ne vint déranger notre foire du 10 janvier ; mais le temps couvert et très doux s'est maintenu toute la journée, ce n'est que le soir qu'il est tombé un peu d'eau. Les arrivages étaient très importants ; vente mauvaise avec baisse sur les bœufs gras ; hausse active pour les autres marchandises ; hausse légère sur les porcs gras ; hausse marquée sur les nourains et laitons qui étaient très demandés et s'enlevaient rapidement. Très peu de renvois, pour toutes les catégories.

On comptait : 120 bœufs gras, de 37 à 40 c. le demi-kilo ; 40 bœufs de trait, de 800 à 1200 fr. la paire ; 70 vaches ou taures grasses, de 35 à 38 c. ; 120 vaches laitières ou suitées, de 300 à 450 fr. pièce ; 60 taureaux, de 200 à 300 fr. ; 30 veaux pour la boucherie, de 40 à 45 c. ; 200 moutons gras, de 35 à 40 c. ; 150 brebis et agneaux, de 15 à 22 fr. ; 320 porcs gras, de 37 à 41 c. ; 350 nourains et laitons, de 10 à 40 fr. ; 10 chevaux, de 80 à 500 fr. ; 30 ânes, de 20 à 150 fr. ; 18 chèvres, de 5 à 18 fr. ; poulets, de 3 fr. 50 à 5 fr. la paire ; oies de 6 à 9 fr. ; dindes, de 10 à 14 fr. ; beurre, 95 c. le demi-kilo ; œufs, 90 c. la douzaine.

TREIGNAT

Disparu. — Par jugement en date du 12 novembre 1897, le tribunal de première instance de Montluçon a déclaré l'absence du nommé Dupré (Pierre), époux de Marie Montagne, domicilié en dernier lieu à Pauliat, commune de Treignat, disparu de son domicile depuis plus de cinq ans, sans qu'on ait reçu aucune nouvelle de lui.

Nouvelles Religieuses

Cathédrale.

Dimanche prochain, un sermon de charité, en faveur de l'œuvre des Campagnes, sera donné à l'issue des vêpres, par le R. P. Chopin, de la compagnie de Jésus, de la maison de Clermont.

Les quêtes de ce jour, au profit de cette œuvre, seront faites par :

Messe de 8 heures : M^{rs} Goussier. Messe de 9 heures : M^{rs} Henri Olivier. Messe de 10 heures : M. Devalant de Chambard. Messe de midi : M^{rs} de Trémolles et M^{rs} Renaud de Fréminville. Vêpres : Comtesse de Chabannes La Palice et M^{rs} Marie de Provençères. Ste-Claire, messe et salut : M^{rs} Marguerite de Villequert.

CHEZ NOS VOISINS

Puy-de-Dôme. — Le parquet de Clermont-Ferrand s'est rendu à Gerzat, comme nous l'annonçons hier, où l'on avait trouvé le corps d'un nommé Gaillard portant de profondes blessures au cou. Après enquête, toute idée de crime doit être

écartée. Le sieur Gaillard qui n'était pas, ainsi qu'on l'a cru tout d'abord, valet de chambre de l'évêque de Clermont, mais simplement domestique à l'évêché, s'est suicidé. Depuis quelque temps il avait des troubles cérébraux. Il était originaire du Jura.

Saône-et-Loire. — La circulaire du cardinal Perraud dont nous avons annoncé la publication vient de paraître. Mais nous y remarquons que l'interdiction de la bicyclette n'est pas absolue ; Son Eminence, reconnaissant que l'emploi de ce véhicule offre, en certains cas, de très grands avantages, se réserve la faculté d'autoriser à s'en servir les ecclésiastiques qui en feront la demande par écrit.

Les ouvriers mineurs de l'usine à schiste de la Comaille se sont mis en grève, pour protester contre une diminution de 25 c. par mètre cube, que la Compagnie voulait leur faire subir. 40 ouvriers ont cessé le travail, mais ce nombre ne tardera pas à s'accroître. Les grévistes sont très calmes.

Creuse. — Nous avons annoncé hier qu'un poseur avait trouvé près de Lavaux-les-Mines le corps d'une jeune fille de 25 ans qui avait été écrasée par un train. Il a découvert sur la voie un sabot, un peu plus loin des traces de sang sur le ballast, puis un second sabot, un tablier rouge et enfin le cadavre étendu sur le dos, la tête horriblement mutilée.

Le parquet a ouvert une enquête. On ne sait pas encore s'il y a suicide, accident ou crime. La victime se nomme Dévenat et était domiciliée commune de St-Chalais.

Ne faire aucun achat avant de se renseigner

A LA GRANDE MAISON

6, Rue d'Allier, Moulins

Changement de Propriétaire

MARCEL LEMESLE, Succ^r

NOUVELLE INSTALLATION

Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. — Vêtements sur mesure. — Peaux de Chèvres. — Rayon spécial pour le Vêtement de travail. — Bonneterie.

Prix Fixe absolu

FAITS DIVERS

Arrestation de M^{rs} de Jouffroy d'Abbas. — La fameuse vicomtesse qui a tant fait parler d'elle au cours de l'affaire Esterhazy vient, ainsi que nous l'annonçons hier, d'échouer tristement à Saint-Lazare, à la suite d'une tentative de chantage.

M^{rs} de Jouffroy d'Abbas, à bout de ressources et pressée de toutes parts par ses créanciers, avait écrit à un de ses anciens amis, un capitaine de cavalerie, M. de Vaulserre, en lui priant de lui donner une somme importante pour acheter les huissiers, qui allaient faire vendre son mobilier dans son appartement de la rue de l'Université, 133.

M. de Vaulserre ne répondit pas ; M^{rs} d'Abbas fit écrire alors par un nommé Souchal au beau-frère du capitaine, qui si M. de Vaulserre ne lui versait pas immédiatement 20,000 fr., elle le compromettrait dans l'affaire Esterhazy et prouverait qu'il avait fabriqué de fausses pièces produites au procès.

Peu ému de cette menace, le capitaine de Vaulserre écrivit au procureur de la République de Paris pour se plaindre des agissements de M^{rs} d'Abbas.

Une rapide enquête fut faite à la suite de cette plainte, et mardi, sur mandat de M. Bertulus, juge d'instruction, M. Bernard, commissaire de police au contrôle, se rendit rue de l'Université, au domicile de M^{rs} d'Abbas. Là on lui répondit que, la veille, tout le mobilier de cette dame avait été saisi et qu'elle logeait à l'hôtel Anglo-Américain, 113, rue Saint-Lazare.

M. Bernard, accompagné de plusieurs agents de la Sûreté, se rendit à cette adresse et frappa à la porte de la chambre occupée par M^{rs} d'Abbas. Celle-ci refusa d'ouvrir, alléguant qu'elle était malade ; elle avait eu en effet, dans la nuit, plusieurs crises de nerfs.

Mais le magistrat avait un mandat formel du juge d'instruction. Il menaça de faire enfoncer la porte. M^{rs} d'Abbas ouvrit alors.

Une perquisition fut aussitôt pratiquée dans la chambre ; mais elle n'amena aucun résultat. M^{rs} d'Abbas fut conduite au Palais et interrogée par M. Bertulus.

M. Bernard avait laissé en observation devant l'hôtel de la rue Saint-Lazare deux autres agents chargés d'arrêter Souchal, le complice de l'aventurière. Celui-ci ne tarda pas à arriver. Il fut arrêté sur le trottoir et amené au Palais de Justice.

Souchal, qui est un ancien officier, passait tantôt pour l'amant, tantôt pour le secrétaire de M^{rs} d'Abbas ; il venait la voir tous les jours. C'est un homme d'une quarantaine d'années, toujours très bien mis.

Après un rapide interrogatoire dans le cabinet de M. Bertulus, M^{rs} de Jouffroy d'Abbas a été amenée à son domicile, rue de l'Université, où une minutieuse perquisition a été opérée. Des papiers importants ont été saisis.

A cinq heures du soir, après un nouvel interrogatoire, M. Bertulus, a signé des ordres d'écrou pour M^{rs} de Jouffroy d'Abbas et pour Souchal. Celui-ci a été écroué à Maras, tandis que deux agents conduisaient sa complice à Saint-Lazare où d'ailleurs elle n'entre pas pour la première fois.

M. Bertulus, juge d'instruction, a employé l'après-midi d'hier à dépouiller la correspondance et les documents saisis par M. Bernard. C'est ce soir que le magistrat pourra interroger, en présence de leur avocat, M^{rs} d'Abbas et M. Souchal.

Les cambrioleurs. — L'autre nuit, le sous-brigadier Tenon et l'agent Durand passaient rue Erard. Ils rencontrèrent trois individus chargés de volumineux paquets. Deux d'entre eux jetèrent leurs ballots et prirent la fuite. Le troisième tira un revolver de sa poche et visa le sous-brigadier ; mais l'agent Durand, d'un coup de plat de sabre, fit lâcher l'arme au malfaiteur.

Celui-ci prit alors dans sa poche un coupe-poing américain et un couteau catalan et se rua sur ses adversaires. Au cours de la lutte, le sous-brigadier eut le bras droit brisé et reçut un coup de couteau à la figure. Il dut être transporté à l'hôpital Saint-Antoine.

On se rendit enfin maître du cambrioleur. Il fut conduit chez M. Brunet, commissaire de police, où l'on trouva sur lui un deuxième revolver chargé et un deuxième couteau catalan. Il s'appelle Gentil, — ironie des noms !

BULLETIN FINANCIER

12 janvier. — Le début a été ferme sous l'impulsion qui avait été donnée hier, mais en ce moment on ne peut compter sur des mouvements de longue haleine ; aussi il se produit quelques réalisations qui influencent légèrement les cours. Le 3 0/0, de 103 25 hier, revient à 103 15. Les actions des Sociétés de crédit restent très fermes : le Foncier cote 666 et le Crédit Lyonnais 822.

La valeur toujours en faveur est le Suez, qui à 3350, regagne la plus grande partie du coupon. L'Italien revient à 94 25 ; l'Extérieure oscille toujours autour du cours de 51 et finit à 60 7/8 ; un léger tassement se produit sur les valeurs ottomanes ; fonds russes peu animés.

DE LAVIGIER, 22, place Vendôme, Paris.

COMMUNICATIONS

Magasins de Nouveautés

A SAINTE-MARIE

P. Bouscatel

40, Rue d'Allier et 1, Rue de l'Horloge

A MOULINS

Avis Important

La vente des soldes de la saison d'hiver est terminée. Les occasions uniques et telles qu'il n'en a jamais été de pareilles. Avant inventaire annuel toutes les Coupes de Robes en lainages ont été démarquées et largement diminuées de prix.

Des occasions très saillantes seront mises en vente au rayon des Fourrures en Cois, Collets, Cravates, Manchons, etc. Les modèles de Jaquettes et Collets draps seront soldés à très bas prix.

ROYAT

CHATEL-GUYON SOURCE GUBLER

Constipation — Dysspepsie — Obésité Engorgements du Foie Affections des Reins et de la Vessie Gastro-Entérite — Congestions

Nettoyer et Régénérer : 5, rue Drouot, Paris

Tricycles de Dion et Bouton

Se trouvent chez le seul agent pour le département : E. CHAPIER jeune, constructeur, 12, rue Gambetta, à Moulins, qui met à la disposition des personnes désireuses de voir le mécanisme et le fonctionnement. — Leçons gratuites.

Tricycles petit pn u 1650 fr. Tricycles gr pneu Michelin 1750 fr. VOITURETTES BOLLÉE et Voitures Automobiles de tous systèmes Réparations garanties.

Cyclettes des plus grandes marques

CLÉMENT & HUMBER

Dou dépositaire du Motho-Naphte, essence spéciale pour automobiles.

Demander les Catalogues.

M. Guérin-Languille Fils

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris et de la Faculté de Médecine de Paris

Cours Choisy et rue Denain, à Moulins.

Dentiste du Lycée de Moulins, Pensions St-Gilles Bellevue-leurs, Grand-Saint-Jacques, St-Thomas, Pensionnat de la Madeleine, du Noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes, de l'École normale des Dames, des Sœurs du Bon Secours.

Opérations : Réimplantation et transplantation de dents. Traitement des maladies de la bouche concernant le dentiste. Extractions sans douleurs, à l'aide des anesthésiques locaux (Cocaine, Galacal, Coryl, Chlorure d'Éthyle, etc.).

Obstructions : Arrachements : or adhésif, or mou. — Pontage et ciment émailé. M. GUÉRIN-LANGUILLE Fils se rend à domicile pour les opérations. Son cabinet est ouvert à toute heure.

Nombreuses Cures à Cas Rebelles

Eaux-Bonnes

Première Eau du monde pour le GUÉRISON des MALADIES de la GORGE ; ORCHITE, LARYNITE, ANGINES, etc. des RHUMES, CATARRHES BRONCHITIS, etc. de toutes les AFFECTIONS des VOIES PULMONAIRES.

Maison MURE, à Pont-S-Esprit (Gard) A. GAZAGUE, Gendre et Succ^r, Ph^{rs} de 1^{re} Classe

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle spinale, Convulsions, Crises, Vertiges, Étourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Guérison fréquente. Soulagement toujours certain

PÂTE ET SIROP D'ESCAROTS de MURE

Thé diurétique de France

Remède général de l'ALCOOLATÉ D'ARNICA

CHATEL-GUYON SOURCE GUBLER

Constipation — Dysspepsie — Obésité Engorgements du Foie Affections des Reins et de la Vessie Gastro-Entérite — Congestions

Nettoyer et Régénérer : 5, rue Drouot, Paris

PLUS DE CHAUVES!

Ni de CHEVREUX GRIS Repousse certains à tout âge. CROISSANCES ÉTONNANTES de Cheveux. Arrêt immédiat des Chutes par la POMMADE QUINQUE LECHAUX. Pommaade hygiénique, régénératrice qui supprime les teintures, empêche de blanchir augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

PLUS DE GOUDRON

Si désagréable d'odeur et de couleur. En temps de Chaleur et d'Épidémie. RUZZE A TABLE DE L'EAU DE PIN. GEMME HYDRO-LACÉSE.

Dernières Nouvelles

Affaire Dreyfus

À la suite des faits révélés à l'instruction de l'affaire Esterhazy (consignés discrètement dans le rapport Ravary) et au cours des débats du conseil de guerre, le lieutenant-colonel Picquart vient d'être mis aux arrêts de forteresse, jusqu'à ce qu'une décision intervienne pour son renvoi devant un conseil d'enquête.

Le colonel a été écroué, ce matin, au fort du Mont-Valérien.

Cette décision a été prise par le gouverneur de Paris après une conférence avec le ministre de la guerre.

M. Zola ne désarme pas ! Ce matin, sous le titre de « J'accuse », il publie dans l'Aurore une « lettre ouverte » au président de la République, dans laquelle il reprend tout le procès qui vient de se dérouler. Il relève dans l'instruction et les débats du conseil de guerre des irrégularités et des illégalités sans nombre. Il accuse formellement les commandants du Paly de Glam et Ravary, les généraux Billot et Mercier, de forfaiture.

Il met le gouvernement au défi de le poursuivre en cour d'assises.

Un certain nombre de personnalités parisiennes, parmi lesquelles MM. Emile Zola, Anatole France, etc., ont signé une déclaration dans laquelle elles protestent contre la violation des formes juridiques au cours du procès de 1894 et contre le mystère dont ont été entourés les débats de l'affaire Esterhazy. Elles persistent à demander la révision du procès.

M. Jaurès croit savoir que le parquet poursuivra Mathieu Dreyfus pour dénonciation calomnieuse.

L'autorité militaire ordonnerait au commandant Esterhazy de se porter partie civile et de réclamer 500,000 fr. de dommages-intérêts.

Berlin. — À propos de l'officier prussien von Hundt, qu'on prétendait avoir été en relations avec le commandant Esterhazy, les journaux berlinois publient la note suivante : « L'officier prussien mis en cause à l'occasion de l'affaire Dreyfus-Esterhazy, le lieutenant von Hundt, antérieurement au 6^e régiment de dragons à Thionville, n'a jamais connu M. Esterhazy, ni correspond, ni été en relations d'aucune sorte avec lui.

Le général commandant le 7^e corps, « Von Goerze ».

Conseil de Cabinet.

Les ministres se sont réunis ce matin au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Le conseil s'est occupé de l'expédition des affaires courantes.

M. Méline a communiqué à ses collègues une demande d'interpellation de M. de Pontbriand, député de la Loire-Inférieure, sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour mettre fin à la campagne menée en faveur de Dreyfus.

Les ministres ont ajourné toute décision à ce sujet jusqu'au conseil des ministres qui aura lieu samedi prochain à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Mme de Jouffroy d'Abbas.

M. Bertulus, juge d'instruction n'a pas entendu hier M^{rs} de Jouffroy d'Abbas, laquelle n'a pas encore désigné son avocat. Il est probable que le juge ne l'interrogera que demain, ainsi que son « secrétaire ». M. Bertulus a fait intercepter la correspondance de M^{rs} de Jouffroy d'Abbas, afin de s'assurer des manœuvres auxquelles elle pourrait se livrer.

Le Prince de Galles.

Canas. — Le prince de Galles a accepté de présider la cérémonie, qui aura lieu en mai prochain, de la pose de la première pierre de la jetée du port.

Terrible incendie.

Saint-Jean-de-Maurienne. — La commune de Saint-Borin-des-Arbres, déjà si douloureusement éprouvée par un grand incendie, vient d'être en partie détruite par les flammes. Un incendie a éclaté dans le milieu du village, à l'église même. Trente-deux granges ou écuries

Les Grèves dans le Pas-de-Calais.

Lens. — On signale aujourd'hui une légère reprise du travail aux mines de Drocourt. Aucun incident particulier. La gendarmerie continue d'assurer le service d'ordre.

HORS DE FRANCE

Tremblement de Terre.

La Haye. — Une dépêche de Batavia annonce que le chef-lieu de l'île Amboina a été complètement détruit par un tremblement de terre.

Un Naufrage.

Saint-Pierre-et-Miquelon. — Le St-Pierrais, bâtiment français qui a quitté Pleneuf le 13 juillet à destination de Terre-Neuve, a été totalement perdu à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les Affaires de Cuba.

New-York. — Une dépêche de la Havane annonce qu'une centaine d'officiers suivis d'un millier de curieux ont saqué les bureaux de plusieurs journaux qui avaient publié des articles contre l'armée.

Des mesures d'ordre ont été prises. Les troupes gardent le consulat américain.

Une dépêche de Quez-West annonce que trois navires de guerre américains ont reçu l'ordre de partir immédiatement pour la Havane.

A LA CHAMBRE

Mesures d'Exception.

On prétend que M. de Beauvillard déposera sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à remettre en vigueur les dispositions des décrets de 1866 et de 1868 soumettant à un régime spécial les juifs résidant en France.

M. de Beauvillard demandera en outre, qu'aucun juif non actuellement domicilié dans les départements frontaliers ne soit désormais admis à y être domicilié.

Le député de l'Indre réclamera en faveur de sa proposition, le bénéfice de l'urgence, et il compte, à cette occasion, montrer les dangers résultant de l'immixtion toujours croissante des juifs dans l'armée et dans les fonctions publiques.

La Séance.

La séance est ouverte à deux heures quinze, sous la présidence de M. Brisson, président.

Les secrétaires récusés prennent place au bureau.

Le scrutin est ensuite ouvert pendant une demi-heure pour la nomination de trois questeurs.

AU SÉNAT

La Séance.

M. Wallon, doyen d'âge, prononce l'éloge funèbre de M. Pajot.

Puis le scrutin est ouvert pour l'élection du président.

Marché de la Villette

(Télégramme Bussoulet)

Table with 3 columns: Espèce de bestiaux, Amenée, Prix extrêmes par kilogramme. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

Bourse du Jour

Cours du 13 Cours du 12

Table with 3 columns: 3%, 3% amortissable, 3 1/2%. Rows include 103 50, 103 15, 104 90, 107 25, 107 30.

FEUILLETON DU 14 JANVIER

(198)

LA JEUNE VEUVE

PAR HENRI DEMESSE

— Suite —

— Parle-lui encore, Ninie, dit le père Franchard, inquiet d'achever maintenant et tremblant déjà que l'espoir qu'ils avaient eu ne fût déçu.

— Tu m'entends, à présent ? reprit Virginie. Tu m'entends ? Tu me comprends, n'est-ce pas ?

Pas de réponse. Charlemagne serrait fortement sa chéchia dans sa main crispée.

— Malheur ! murmura-t-il. Une grosse larme perlait au bord de sa paupière. Il répéta : — Malheur !

Pourtant, Virginie et lui, ils espéraient encore.

— Tu as pu dire, tout à l'heure : « Charlot ! Ma fille ! » Tu les as donc reconnus ? Quand je t'ai parlé, tu es tournée vers moi, tu m'avais donc entendue ? Tu me comprends, sans doute ? Alors, mon enfant chérie, réponds-moi. Tu vois, nous attendons anxieux, anxieux... Isabelle, mon Isabelle, parle. Parle, je t'en prie. Nous t'aimons tant, ma chérie ! Nous sommes si affligés de te voir en cet état !

La baronne ouvrit la bouche.

— Latan !, Tan !, Ma !, Tan !, Ma !, fit-elle,

— Terrible !... Terrible !... clama Charlemagne en s'essuyant les yeux.

Il leva un poing menaçant et répéta : — Terrible !

M^{rs} de Lussy regardait tous les assistants ; elle serrait son enfant sur sa poitrine et soudain des larmes pressées jaillirent de ses yeux et roulérent sur ses joues livides.

Ainsi que le docteur Lorain l'avait annoncé, elle avait conscience de tout ce qui se passait autour d'elle ; elle avait toute sa connaissance, toute son intelligence, toute sa force, toute sa volonté et son énergie, comme autrefois ; bien plus, elle entendait parler ; seulement, elle ne comprenait plus ce qu'on lui disait ; les paroles qu'on prononçait devant elle n'avaient plus de sens ; enfin, elle ne pouvait trouver les mots qu'il lui fallait employer pour exprimer sa pensée.

Le docteur Lorain ne s'était pas trompé : l'infanturie baronne était atteinte d'aphasie.

Félicien Girard n'aurait jamais pu espérer que le sort se ferait son complice à ce point et le servirait aussi bien. Certes, il n'avait plus rien à redouter de son implacable ennemie.

— Fini !... Fini !... prononça le père Franchard avec désespoir. Ah ! malheur de malheur !

— Pauvre enfant ! dit Virginie.

— Martyre ! pensa le docteur Lorain.

QUATRIÈME PARTIE

DIX-HUIT ANS APRÈS